



Responsabilité sur un parking

Par **gers32**, le **11/03/2009** à **19:30**

Bonsoir,

J'ai eu ce matin un accident sur le parking de magasins commerciaux. J'avancais lentement pour sortir du parking et suivait une voiture, pile devant moi, engagée elle même pour sortir. Lorsque soudain et sans raison cette voiture a reculé sur moi. Je n'ai pas eu le temps de reculer moi même. Mon coup de klaxon n'a pas suffi !

Tout le monde me dit que sur un parking c'est torts partagés (50/50). Je peux le comprendre dans les cas où un véhicule est à l'arrêt ou autres... mais là je roulais très lentement, sur la bonne voie, normalement et je subis tout à coup l'agression de la voiture de devant !!! La conductrice a reconnu aussitôt les faits : "je reculais et je ne vous ai pas du tout vue".

Qui est en tort dans ce cas ? Franchement ça me fous les boules car elle n'a quasiment aucun dégât et moi elle m'a explosé le devant de la voiture (phare et antibrouillard gauches, pare choc). Mon garagiste m'a dit qu'il y en avait pour une belle somme mais préfère avoir l'avis de l'expert.

Pourriez vous me dire ce que vous en pensez SVP ? Merci par avance.

D'autre part, est ce que le constat doit être signé par les 2 parties ?

Par **razor2**, le **11/03/2009** à **20:41**

Avez vous fait un constat? Si oui qu'avez vous respectivement coché comme cases? Bien sûr que pour être valable, le constat doit être signé par les deux parties.

Le 50/50 sur un parking est une légende urbaine propagée par ceux qui feraient mieux de se taire au lieu de donner leur avis..

Le code de la route s'applique sur un parking comme sur n'importe quelle autre voie ouverte à la circulation publique. L'autre dame recule sur vous, elle est donc 100% en torts. Si le constat précise bien ce fait, vous ne serez pas inquiété.

Par **Patricia**, le **11/03/2009** à **21:12**

J'attendais la réponse d'un expert code la route... razor a raison,

C'est bien ce qui me semblait que les 50/50 sur un parking étaient du "pipeau"...

Par **gers32**, le **12/03/2009** à **09:41**

Nono, nous n'avons pas fait de constat. Nous avons convenu de nous revoir. [j'espère qu'elle est réellement de bonne foi]

Sur le constat on va cocher que l'on sortait d'un parking. Qu'elle m'a reculé dessus. Je vous dirai.

Mais votre réponse me rassure beaucoup.

Merci.

Par **gers32**, le **17/03/2009** à **00:19**

C'est moi qui ait eu cet accident. Nous avons fait un constat sur lequel je n'ai coché aucune croix et l'autre conducteur a coché la case 8 "heurtaît, par l'arriere..." et la case 14 "reculait". Nous n'avons pas coché les cases "sortait d'un parking..." car sur ma carte verte ils expliquent "si la manoeuvre est terminée au moment du choc, ne pas cocher cette case"... ce que j'ai fait. L'accident est déclaré, nous attendons l'expert...

Normalement je ne serai pas en tort.

OUF..... merci BEAUCOUP pour votre aide !

Par **razor2**, le **17/03/2009** à **07:33**

Bonjour, de toute évidence en effet, vous ne serez pas en torts.

Bonne journée

Par **Treboute.michel**, le **06/03/2014** à **12:56**

J'étais gare en épi sur le parking et j'ai ouvert ma porte pur descendre quand une voiture et venue ce garer a ma gauche et a heurtée ma porte avec son rétroviseur

Par **domie5629**, le **21/03/2015** à **09:03**

j ai heurter un poteau téléphonique sur un parking en faisant ma marche arrière pour partir pas vue le poteau que faire le poteau n a rien mais le coffre est bien abime et le pare choc !!

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Me[smile25]rci pour votre attention...

bouhhhhhhhhh! pas franchement penser a cela je suis trop dégouter ,bonjour merci au revoir

et cordialement !!!

Par **Jenny**, le **03/10/2015 à 15:08**

Bonjour,

Je viens d'avoir un accrochage... Pouvez vous me rassurer ?

J'étais sur un parking de supermarché, l'approchent de la sortie, quand la voiture devant moi freine soudainement donc, je freine à mon tour et il passe la marche arrière et recule franchement. Je klaxonne mais rien n'y fait, il continue et fini par heurté mon véhicule. Nous avons fait un constat et il a coché "prenait un stationnement " et "reculait". Moi je n'ai rien coché (un peu stressé) nous avons fait le dessin où les deux voitures sont l'une derrière l'autre et une flèche montrant qu'il reculait ... Quand pensez vous ? Je vous remercie pour votre aide.

Par **janus2fr**, le **03/10/2015 à 15:20**

Bonjour,

Si la question est de connaître les responsabilités, aucun doute, l'autre conducteur est 100% responsable...

Par **Jenny**, le **03/10/2015 à 17:09**

Merci pour votre réponse

J'avais peur du fait de n'avoir pas inscrit sur le constat que j'étais à l'arrêt me porte tort...